



Chapitre 1

Mise en contexte

Plan directeur de l'eau, 2^e édition



Référence du document

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). 2013. « Chapitre 1 : Mise en contexte », *Plan directeur de l'eau, 2^e édition*. 11 p.



Table des matières

Table des matières	iii
Liste des tableaux	iv
La gestion intégrée de l'eau au Québec	5
Le COBALI et son Plan directeur de l'eau	6
2.1 Mission et mandat.....	6
2.2. Le Plan directeur de l'eau.....	6
2.3. Équipe de réalisation.....	7
2.3.1. Équipe de travail.....	7
2.3.2. Conseil d'administration.....	8
2.3.3. Table de concertation.....	10



Liste des tableaux

Tableau 2.1. Équipe de travail.....	7
Tableau 2.2. Composition du conseil d'administration (effectif le 27 mars 2013).....	9
Tableau 2.3. Membres du comité Plan directeur de l'eau.....	10
Tableau 2.4. Participants aux tables de concertations de 2011 et 2012	11



La gestion intégrée de l'eau au Québec

En 2002, le gouvernement provincial a adopté la *Politique nationale de l'eau* (PNE). Cette dernière repose sur cinq orientations, dont l'une d'elles consiste à réformer la gouvernance de l'eau, notamment par la mise en place de la gestion intégrée des ressources en eau.

À cette époque, 33 rivières jugées prioritaires ont alors été prises en charge par des organismes de bassins versants (OBV). C'est le cas de la rivière du Lièvre. Toutefois, afin de couvrir l'ensemble du Québec méridional, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a procédé à un redécoupage territorial en mars 2009. Dorénavant, 40 OBV sont responsables d'autant de zones de gestion intégrée de l'eau au Québec. C'est suite au redécoupage que se sont ajoutés les bassins versants de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé à la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant du Lièvre (ci-après dénommée zone de gestion du COBALI).

L'OBV est une table de concertation qui regroupe tous les acteurs de l'eau du territoire. Ce n'est pas un groupe environnemental, mais plutôt un organisme chargé de planifier et de coordonner les différentes actions reliées à la protection de la ressource eau de son territoire. Les OBV sont représentés par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).

En juin 2009, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. Cette Loi confirme que l'approche de gestion concertée et intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant est essentielle à la saine gouvernance de l'eau. Au printemps 2011, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a publié un avis reconnaissant officiellement COBALI comme étant l'organisme responsable d'élaborer, de mettre à jour, de promouvoir et de favoriser la mise en œuvre d'un Plan directeur de l'eau (PDE) pour sa zone de gestion.



Le COBALI et son Plan directeur de l'eau

2.1 Mission et mandat

La mission du COBALI est de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et habitats qui y sont associés. Le tout doit être réalisé dans un cadre de développement durable et en concertation avec les acteurs de l'eau.

Le principal mandat du COBALI est d'élaborer le Plan directeur de l'eau de sa zone de gestion. Par ce plan directeur, le COBALI a pour objectifs;

- d'améliorer les connaissances sur les ressources et les potentiels des trois bassins versants;
- de concilier les usages de la ressource pour une gestion intégrée;
- de former, éduquer et jouer le rôle d'agent mobilisateur auprès de la population;
- de participer ou développer tout projet susceptible de mener à la réalisation des objectifs de l'organisme;
- d'organiser et d'exploiter toute activité permettant d'amasser les fonds nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

2.2. Le Plan directeur de l'eau

Ainsi, le mandat premier des organismes de bassins versants est de réaliser un Plan directeur de l'eau (PDE). Ce dernier est un outil de planification visant à identifier les interventions nécessaires pour atteindre des objectifs fixés par la concertation de l'ensemble des acteurs de l'eau. Le PDE rassemble les informations indispensables pour présenter un portrait des facteurs anthropiques ou naturels et de leurs effets sur la ressource eau de la zone de gestion. Sont inscrits également les préoccupations et les intérêts de la population et des acteurs de l'eau, ainsi que les actions envisagées et envisageables pour protéger, restaurer ou encore mettre en valeur l'eau et les écosystèmes aquatiques de la zone de gestion. Le PDE se compose donc des sections suivantes : un portrait, qui décrit l'état actuel de la ressource; un diagnostic, qui permet d'alimenter les enjeux majeurs de la zone de gestion; des orientations et objectifs, qui sont des pistes d'action pour répondre aux problématiques; un plan d'action, qui identifie les actions à mettre en place en collaboration avec les acteurs de l'eau; un programme de suivi et évaluation, qui mesure la progression du plan d'action et son efficacité à répondre aux problématiques.

En juin 2007, le COBALI a déposé au MDDEP son premier PDE pour le bassin versant de la rivière du Lièvre. Il a ensuite reçu, en février 2009, l'attestation que son PDE était conforme avec les orientations, les politiques, les plans et les programmes gouvernementaux ainsi qu'avec les lois et règlements en vigueur au moment de son approbation. Suite à l'ajout des bassins versants de la



rivière Blanche et du ruisseau Pagé à la zone de gestion du COBALI, la réalisation d'un portrait de ces territoires et d'une mise à jour du portrait du bassin versant de la rivière du Lièvre ont été entamées. Ceux-ci ont été déposés auprès du MDDEP au mois de mars 2011. L'élaboration de l'ensemble des chapitres terminés, une deuxième édition complète du PDE a été déposée en avril 2013.

Un PDE est évolutif et fait partie d'un cycle. En effet, après la publication du plan d'action, des actions seront entreprises par les différents acteurs de l'eau, qui modifieront à court, moyen ou long terme le portrait du bassin versant. Sa mise à jour se fera donc de façon continue. Le travail d'acquisition de connaissances du COBALI est constant.

Le PDE est un outil essentiel dans la gestion de la ressource eau par bassin versant, car il est élaboré en concertation avec les acteurs de l'eau. Il regroupe ainsi les différentes problématiques importantes pour ces acteurs et propose des actions visant à préserver, mettre en valeur ou améliorer la ressource eau, de même que les ressources et habitats qui y sont associés.

2.3. Équipe de réalisation

La réalisation du PDE a été possible avec le travail et la collaboration d'une équipe de travail, d'un conseil d'administration et d'une table de concertation. La composition et le rôle des différents groupes sont décrits dans la présente section.

2.3.1. Équipe de travail

L'équipe de travail est composée des employés du COBALI. Le travail a débuté par la réalisation du portrait des bassins versants de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé, suite à l'annonce, en 2009, du redécoupage du territoire méridional en zone de gestion intégrée de la ressource eau. En parallèle à ce travail, une mise à jour du portrait du bassin versant de la rivière du Lièvre a alors été entamée. Par la suite chacune des sections qui allaient constituer la 2^e édition du PDE a été réalisée. Plusieurs chargés de projet embauchés par le COBALI ont participé à ce processus, sous la supervision de la directrice générale et avec la collaboration de l'agente de bureau du COBALI (tableau 2.1.).

Tableau 2.1. Équipe de travail

Chargés de projets	Geneviève Gallerand Charles-Olivier Laporte Marie-Ève Théroix Solène Tremblay-Gendron
Agente de bureau	Danielle Daviault-Plouffe
Directrice générale	Janie Larivière



2.3.2. Conseil d'administration

Le conseil d'administration composé de 22 sièges dont les administrateurs sont élus ou désignés par les membres de chacun des collèges électoraux :

- 7 membres sont élus dans le secteur communautaire et institutionnel;
- 8 membres sont désignés dans le secteur municipal et un conseil de bande;
- 7 membres sont élus dans le secteur économique et industriel.

S'y ajoute un siège sans droit de vote pour un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Le tableau 2.2. présente la composition du conseil d'administration du COBALI en date du 27 mars 2013, date à laquelle le présent Plan directeur de l'eau a été adopté avant son dépôt au MDDEFP.

**Tableau 2.2.** Composition du conseil d'administration (effectif le 27 mars 2013)

Secteur communautaire et institutionnel	
Citoyen	<i>Vacant</i>
Institutions	<i>Vacant</i>
Organismes culturels, d'éducation et de loisirs	Nicole Robitaille-Carrière, <i>présidente</i>
Propriétaire de boisés privés de 4 ha et plus et Agence régionale de mise en valeur de boisés privés	Henri Grenier, <i>v.-p. Nord</i>
Groupes environnementaux	John McDonnell
Association de riverains et de protection des lacs et cours d'eau	Guy Carrière, <i>v.-p. Sud</i>
Associations de chasse et pêche, Zecs et SÉPAQ (Réserve faunique Papineau-Labelle)	Réal Ducharme
Secteur municipal	
MRC Antoine-Labelle (3 sièges)	Lyz Beaulieu, <i>trésorière</i> Michel Dion Claude Ménard
MRC Papineau	Marcel Proulx
MRC des Collines-de-l'Outaouais	Robert Goulet
MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	Gary Lachapelle
Ville de Gatineau	Maxime Pedneaud-Jobin
Conseil de bande autochtone	<i>Vacant</i>
Secteur économique et industriel	
Bénéficiaire et regroupement de bénéficiaires de CAAF	<i>Vacant</i>
Chambres de commerce et associations touristiques	<i>Vacant</i>
Producteurs agricoles (incluant les producteurs piscicoles) et regroupements reconnus au sens de la loi sur les producteurs agricoles	Normand Foisy
Entreprises de récréotourisme	Nathalie Hubert
Producteur d'énergie de plus de 1 MW et industrie (incluant les industries minières)	Julie Chagnon, <i>secrétaire</i>
Organismes de développement économique	André Chamberland
Coopérative et syndicats représentant des producteurs et des travailleurs du bassin versant et regroupement de propriétaires de boisés privés de 4 ha et plus	<i>Vacant</i>
Secteur gouvernemental (Observateur – sans droit de vote)	
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	Valérie D. Dufour



En 2012, un Comité constitué de représentants du conseil d'administration s'est mis sur pied pour valider et bonifier le travail des chargés de projet travaillant sur l'élaboration du Plan directeur de l'eau. Le tableau 2.3. présente ses membres.

Tableau 2.3. Membres du comité Plan directeur de l'eau

Julie Chagnon
Nathalie Hubert, responsable du Comité PDE
Odette Legault (retrait en septembre 2012)
Claude Ménard
Nicole Robitaille-Carrière

2.3.3. Table de concertation

La table de consultation joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et tout comme ce dernier, elle se doit d'être représentative des acteurs de l'eau de la zone de gestion. Ainsi, la table rassemble les acteurs significatifs quant à leurs activités sur le territoire, en plus des représentants des ministères impliqués dans la *Politique nationale de l'eau* des régions des Laurentides et de l'Outaouais (tableau 2.4.).

**Tableau 2.4.** Participants aux tables de concertations de 2011 et 2012

Affiliations	2011	2012
Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)		Martin Ferland
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Daniel St-Hilaire	Michel Taillon
Union des producteurs agricoles (UPA)	Nil Béland	Normand Foisy
Secteur des Laurentides		
CRE Laurentides		Mélissa Laniel
MAPAQ – Laurentides		Gaétan Lefebvre
MDDEP – Laurentides		Valérie Dufour
MRC d'Antoine-Labelle	Kevin Davignon	Jeanne-D'Arc Raymond
MRNF – Secteur Faune – Laurentides		Louise Nadon
MRNF – Secteur Forêt – Laurentides		Georges Laferrière
Régionale des zecs des Hautes-Laurentides	Jean-Marc Bélanger	Miguel Hatin
Secteur de l'Outaouais		
CREDDO		Nicole DesRoches
MDDEP – Outaouais		Chantal Picard
MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	Claude Beaudoin (Manon Delannay, stagiaire)	
MRC de Papineau		Alexandre Richard
MRC des Collines-de-l'Outaouais		Sylvain Létourneau
MRNF – Secteur Faune – Outaouais		Philippe Houde
MRNF – Secteur Forêt – Outaouais		Dany Faucher
MSP – Outaouais		Louis Bétournay
MSSS – Outaouais		Gille Delaunais
MTQ – Outaouais		Marianne Métivier

CREDDO Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais

CRE Laurentides Conseil régional en environnement des Laurentides

MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MDDEP Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

MRC Municipalité régionale de comté

MRNF Ministère des ressources naturelles et de la Faune

MSP Ministère de la Sécurité publique

MSSS Ministère de la santé et des services sociaux

MTQ Ministère des Transports du Québec

UPA Union des producteurs agricoles